SophroKhepri

Equilibre, Santé & Qualité de Vie

Centre Santé Paramédical

Thérapies complémentaires
Soutien psychologique

CHEQUE SANTE

Vie professionnelle - Vie privée : Familles - Couples - Enfants

Edition **2016/2017**
Paru au
Guide des hôpitaux

- Addictions
  Phobies
- Dépression
  Burn out
  Stress post-traumatique
- Douleurs chroniques
  Pathologies invalidantes
  Oncologie
  Acouphènes
- Maternité
  Parentalité
- Précocité Intellectuelle
  Surdouance
  TDA-H
  Difficultés scolaires
- Sommeil
  Mal être au travail
  Harcèlement
- Surcharge pondérale
  Troubles alimentaires
- Coaching
  Orientation scolaire
  Evaluation
  Bilan de compétences professionnel

Santé et Qualité de Vie au Travail

Discrétion et confidentialité assurées

Dans le cadre de la Santé et la Qualité de Vie au Travail (SQVT) vous propose :

- **ECOUTE :** avec accompagnement global et ciblé en toute confidentialité,
- **PEDAGOGIE :** Apprendre des moyens simples pour travailler mieux en prenant soin de soi avec des experts en QVT,
- **PREVENTION :** Prévenir les effets du stress en trouvant les clefs d'un bon équilibre travail-santé-vie personnelle, vivre pleinement et sereinement votre vie professionnelle grâce à des pratiques thérapeutiques pluridisciplinaires ayant fait la preuve de leur efficacité,
- **REBONDIR :** Après un évènement marquant (soins psycho-sociaux d'urgence)

Permanences d'accueil
pour guider vos choix de thérapies
09 73 67 35 45 - 06 60 47 71 64
www.sophrokhepri.fr

Aromathérapie, Chiropraxie, EFT, EMDR, Hirudothérapie, Hypnose, Iridologie, Massage bien-être, Méditation, Naturopathie, Ostéopathie, Phytothérapie, Podologie-pédicure, Psychothérapie, Réflexologie plantaire, Remédiation cognitive, Sophrologie, tests d'évaluation psychologiques...

En un seul lieu, un ensemble de pratiques complémentaires efficaces pour vous aider à gagner en autonomie dans la gestion de votre santé et de votre qualité de vie

Les accompagnements que nous proposons ne peuvent en aucun cas se substituer à une prise en charge médicale. Aucun professionnel du centre ne vous encouragera à abandonner un traitement en cours. En cas d'hésitation, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant.

SophroKhepri - 188 Grande Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent-sur-Marne (face Gare RER E Nogent le Perreux) - contact@sophrokhepri.fr

ÉDITO

Attentats : des larmes et après ?

Une fois encore, il est difficile de trouver les mots pour qualifier l'inqualifiable.
L'ignominie à son paroxysme, la noirceur de l'âme de certains sous-hommes ont répandu horreur et désolation, le soir de notre fête nationale et plus récemment dans une église, lieu sacré.

Les décideurs défilent, dans les médias, devant le peuple...

Tous font appel à l'unité nationale, face à la tragédie, au recueillement et au soutien des victimes. Ces actions sont nécessaires collectivement, pour épauler tous ceux qui ont été affectés par ces tragédies.
La Fraternité nationale fait partie de notre devise.

Mais cela ne suffit pas, cela ne suffit plus...

On ne gagne pas une guerre asymétrique contre le terrorisme, avec des pleurs, des fleurs et des déclarations de bons sentiments. L'état d'urgence n'est pas en soi un gage de sécurité, et la preuve est qu'il n'a malheureusement pas empêché ces actes terroristes.
Le Ministre de l'Intérieur a rappelé la réserve opérationnelle, et c'est une bonne chose, car dans cette guerre qui sera appelée à durer de longues années, nous aurons besoin du maximum.
Mais le maximum n'y est pas : comment appeler des réservistes et prétendre développer tous les moyens de sécurité alors que chaque policier de France n'est pas individuellement armé ?

En effet, moins de 50% des Policiers Municipaux sont équipés d'armes à feu.

Tous les Policiers Municipaux de France sont formés, et la profession a déjà payé un lourd tribu dans la lutte contre la délinquance, l'insécurité et le terrorisme. Des maires, persistent dans l'irresponsabilité en refusant d'armer leurs agents, mettant en jeu ainsi non seulement leur vie, mais aussi celle de leurs administrés.
Un Policier, municipal ou national, s'il ne peut assurer sa propre sécurité ne pourra assurer celle des administrés.
Christian ESTROSI, aurait écrit la veille de l'attentat, au Ministre de l'Intérieur pour demander le renforcement des moyens de la Police Nationale et de la Police Municipale.
Soit, nous en prenons acte.
Mais, par honnêteté intellectuelle nous devons dénoncer cette escroquerie :
Christian ESTROSI est Vice-Président de l'Association des maires de France et depuis des années, ce lobby tout puissant refuse «à l'unanimité» :
- l'armement généralisé des policiers municipaux, laissant libres les maires d'être irresponsables et de ne pas armer leurs agents ;
- la revalorisation du statut des policiers municipaux ;

En tant de guerre, il n'y a pas à tergiverser : nous allons armer des réservistes et laisser désarmés des professionnels formés ?

Les Policiers Municipaux doivent être équipés en armement, de la même manière que leurs homologues de la Police Nationale. Une fois encore, cet attentat nous a démontré que les Policiers Municipaux sont les premiers intervenants sur tout type d'évènement et qu'ils encourent les mêmes risques que les Policiers Nationaux.
Les Policiers Municipaux, doivent pouvoir avoir accès à l'ensemble des fichiers, comme leurs homologues nationaux : face au terrorisme, la réactivité doit être immédiate. Si un Policier Municipal n'a pas les moyens de vérifier lors d'un contrôle, si une personne est douteuse, c'est peut-être un attentat qui ne sera pas déjoué : car il y aura malheureusement bien d'autres attentats.
Le SDPM propose également que les Maires puissent activer leur «réserve de sécurité civile» et l'affecter à des tâches préventives mais nécessaires : être des yeux et des oreilles actives partout dans la ville et alerter les forces de l'ordre si besoin, tout comme être immédiatement présentes pour porter secours.
Le fond du problème interne doit aussi être attaqué : ce cancer qu'est le communautarisme. Les imams douteux, ceux qui font appel à la haine, à la rébellion collective doivent être traduits devant la Justice, interdits d'exercer et si besoin expulsés.
Les associations supports des discours communautaires doivent être surveillées, bridées voir interdites : elles cultivent la division, incitent au repli sur soi, font lit des échecs pour accuser la France, et développer victimisation, haine et rancoeur.
Il n'est plus possible que ces associations perçoivent de l'argent public, que leurs porte-paroles puissent s'exprimer publiquement dans des établissements tels que les universités. Nous devons leur couper le micro, et tarir la source. Enfin, les terroristes en puissance, doivent être pourchassés.
Il est tant que chaque citoyen interpelle les décideurs, de l'élu de proximité, au plus haut niveau.

Le Président du SDPM
C. MICHEL

Revue éditée par le Syndicat de Défense des Policiers Municipaux (SDPM)
14, clos de la Haute Lande
33125 HOSTENS
Tél. 0 826 81 68 93
Syndicat National Professionnel déclaré à la Préfecture le 12/03/2010.
Directeur de Publication : Cédric MICHEL
Composition & Impression - Publicités S.C.P.E.
Nouvelle adresse à partir de 1er décembre 2016
6, route de Mandres
94440 SANTENY
Tél. 09 81 64 96 33
Siret 800 903 205 00014